

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

ROANNAIS  
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

N°AP 2024-025

**Régie de recettes et d'avances temporaire  
Train Touristique des Belvédères**

**Cessation de fonctions de  
Michèle NIQUE, régisseur titulaire**

**Audrey DOS SANTOS,  
Julien BONNEFOY  
et Nathalie JACQUET  
en qualité de régisseurs suppléants**

**Betty MONTIBERT,  
Sylvie VALLET, Françoise BARBIER,  
Angéline PEREIRA et Héloïse COULON  
en qualité de mandataires**

ARRETE DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

**Le Président de Roannais Agglomération,**

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence facultative « Equipements et actions touristiques » ;

Vu la décision du Président n° DP 2021-217 du 15 juin 2021 portant modification de la régie de recettes et d'avances temporaire du Train Touristique des Belvédères ;

Vu l'arrêté du Président n° AP 2021-018 du 31 mars 2021 portant nomination du régisseur titulaire Michèle NIQUE ;

Vu l'arrêté du Président n° AP 2023-022 du 10 mai 2023 portant nomination des régisseurs suppléants et des mandataires ;

Vu l'avis conforme du comptable public assignataire en date du 12 avril 2024 ;

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	23 AVR. 2024
Publié	
Notifié à Audrey DOS SANTOS	
Notifié à Julien BONNEFOY	
Notifié à Nathalie JACQUET	
Notifié à Betty MONTIBERT	
Notifié à Sylvie VALLET	
Notifié à Françoise BARBIER	
Notifié à Angéline PEREIRA	
Notifié à Héloïse COULON	

**A R R E T E****ARTICLE 1**

Michèle NIQUE est déchargée de ses fonctions de régisseur titulaire de la régie de recettes et d'avances temporaire Train Touristique des Belvédères à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024.

**ARTICLE 2**

Audrey DOS SANTOS, Julien BONNEFOY et Nathalie JACQUET sont déchargés de leur fonction de régisseur suppléant de la régie de recettes et d'avances temporaire Train Touristique des Belvédères à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024.

**ARTICLE 3**

Betty MONTIBERT, Sylvie VALLET, Françoise BARBIER, Angéline PEREIRA et Héloïse COULON sont déchargées de leur fonction de mandataire de la régie de recettes et d'avances temporaire Train Touristique des Belvédères à compter du 1<sup>er</sup> mai 2024.

**ARTICLE 4**

Le Président de Roannais Agglomération et le Trésorier Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Transmis à M. le Sous-Préfet et M. le Trésorier de Roanne
- Publié sur le site de Roannais Agglomération
- Notifié aux régisseurs suppléants et aux mandataires.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois.

Yves Nicolin,



Président,  
Maire de Roanne

Signature du Régisseur Titulaire,  
Précédée de la mention manuscrite  
« Vu pour acceptation »

Michèle NIQUE

Signature du Régisseur Suppléant,  
Précédée de la mention manuscrite  
« Vu pour acceptation »

Audrey DOS SANTOS

Signature du Régisseur Suppléant,  
Précédée de la mention manuscrite  
« Vu pour acceptation »

Julien BONNEFOY

Signature du Régisseur Suppléant,  
Précédée de la mention manuscrite  
« Vu pour acceptation »

Nathalie JACQUET

Signature du Mandataire,  
Précédée de la mention manuscrite  
« Vu pour acceptation »

Signature du Mandataire,  
Précédée de la mention manuscrite  
« Vu pour acceptation »

Betty MONTIBERT

Sylvie VALLET

Signature du Mandataire,  
Précédée de la mention manuscrite  
« Vu pour acceptation »

Signature du Mandataire,  
Précédée de la mention manuscrite  
« Vu pour acceptation »

Françoise BARBIER

Angéline PEREIRA

Signature du Mandataire,  
Précédée de la mention manuscrite  
« Vu pour acceptation »

Héloïse COULON